

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé:	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	16.09.2015			DEAS
Annule et remplace				

<b>Auteur(s):</b> Parti Les Verts	<b>Lié à:</b>
<b>Titre:</b> Amendement au projet de loi sur l'appui au développement économique (LADE)	ad 15.019
<p><b>Contenu:</b></p> <p><b>Article 5 (nouveau)</b></p> <p><u>Conseil stratégique de la promotion économique - Missions</u></p> <p><sup>1</sup>Un conseil stratégique de la promotion économique (ci-après: conseil) est institué; il a pour tâches:</p> <p>a) de conseiller le gouvernement en matière de stratégie économique prospective et préventive;</p> <p>b) d'évaluer les mesures figurant dans la présente loi et de suggérer toute amélioration utile;</p> <p>c) de formuler ses préavis sur les questions et rapports que le Conseil d'Etat lui soumet en matière de développement économique;</p> <p>d) de saisir ce dernier des propositions qu'il élabore de sa propre initiative dans ce même domaine.</p> <p><u>Composition</u></p> <p><sup>2</sup>Le conseil se compose de 15 membres désignés par le Conseil d'Etat. Il compte:</p> <p>a) 4 représentants des partenaires sociaux</p> <p>b) 4 représentants des partis politiques</p> <p>c) 7 experts concernés par la problématique du développement économique dont des spécialistes dans les domaines du développement durable et de la recherche.</p> <p><sup>3</sup>Le directeur du service de la promotion économique et les représentants des divers départements intéressés assistent aux séances avec voix consultative. Le conseil peut en sus se faire assister d'autres personnes en fonction des objets qu'il aborde.</p> <p><u>Périodicité</u></p> <p><sup>4</sup>Le conseil se réunit au moins une fois par trimestre sur convocation et sous la présidence du conseiller d'Etat chargé du Département de l'économie et de l'action sociale ou du suppléant qu'il désigne. Cinq membres peuvent en tout temps réclamer la réunion extraordinaire du conseil sur la base d'un ordre du jour qu'ils</p>	
<b>Motivation (facultatif):</b>	

Auteur ou premier signataire	Autres signataires (suite)
Autres signataires (nom, prénom)	

Champs encadrés en rouge = champs à remplir obligatoirement

**ENVOYER**